

plus de soins encore, afin de mettre l'onguent en contact immédiat avec les parties affectées. Deux ou au plus trois pansements amèneront la guérison.

Petite chronique

L'hiver nous arrive à grands pas avec son cortège de glaces et de frimas. Dans la nuit de mardi à mercredi, la terre s'est couverte d'un épais manteau de neige et aujourd'hui, jeudi, le froid est intense. Il est temps pour les cultivateurs de songer soigneusement à mettre leurs animaux en hivernement. La production sera faible désormais et les frais considérables.

Pour l'exploitant du sol, l'hiver est la saison des dépenses. Mais ces dépenses, il faut les diminuer en pratiquant une sage économie. On peut économiser d'une infinité de manières. L'important est de choisir la meilleure. Quelques cultivateurs pensent faire beaucoup d'épargnes en nourrissant misérablement leurs bestiaux, ils se trompent sur le sens du mot économie.

Nourrir le bétail coûte cher, dit un vieux proverbe, mais le mal nourrir coûte plus cher encore. Ce proverbe est appuyé sur la pratique séculaire des pays dont la richesse agricole est la plus élevée. Toute alimentation qui ne permet pas à un animal de conserver son poids actuel produit une véritable perte; car ce poids, l'animal l'a acquis aux dépens de la nourriture absorbée entièrement et s'il le perd c'est autant de fourrage gaspillé. Les jeunes animaux doivent également recevoir une alimentation assez forte pour que leur croissance ne soit pas arrêtée, la diminution serait encore ici une économie mal entendue. Qu'aucune partie des aliments ne soit perdue très-bien; mais que les animaux reçoivent une nourriture en rapport avec leurs besoins; que ceux qui travaillent ou donnent un produit quelconque reçoivent une nourriture en rapport avec leurs besoins, voilà la véritable économie.

— Nous apprenons qu'un de nos abonnés, M. Olivier Duval de la Banlieue des Trois-Rivières a fait ajouter un engin à sa presse hydraulique pour le foin. Avec cet engin il peut presser sept à huit tonnes par jour. Nous félicitons M. Duval de son esprit d'entreprise et de son amour du progrès agricole.

RECETTES

Le lait rouge ou sanglant

Chas. A. Morse de Leominster dans le Massachusetts, nous écrit que pendant les dix dernières années, il a guéri plusieurs cas de sécrétion de sang au lieu de lait chez les vaches. Il emploie pour cela la racine du raisin d'Amérique dont le nom botanique est *Phytolacca communis*. Il introduit dans une patate ou une carotte, un morceau de la racine grossi comme la moitié d'un œuf de poule. S'il est nécessaire on répète la dose au bout de douze heures.

Les vaches qui perdent leur lait

Ces vaches devraient être traitées trois fois par jour. L'American Agriculturalist donne le remède suivant: Appliquez du collodion (colton-poudre dissous dans l'ether) au bout des trayons et en couvrez l'orifice. Le collodion formera sur le bout des trayons une petite peau mince qui doit être enlevée avant de commencer à traire. Il aura aussi pour effet, par sa contraction, de presser le trayon et de fermer l'ouverture par laquelle le lait s'écoule. S'il existe des croûtes ou des plaies sur les trayons, lavez-les bien net avec de l'eau avant d'y appliquer le collodion. Cette substance fait rapidement guérir les plaies, quoiqu'il son application soit d'abord quelque peu douloureuse.

APPRENTIS DEMANDÉS

DEUX jeunes gens de 16 à 17 ans, trouveraient de l'emploi comme apprentis typographes, en s'adressant au sous-signé Editeur-Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocatière.—FIRMIN H. PECULX.

Prix des Marchés.

	QUEBEC.	MONTREAL	TROIS-RIV.
Bœuf, 1ère qualité, 100 lbs	8 00 à 9 00	7 00 à 9 00	8 00 à 9 00
Fleur extra supérieure	7 00	7 25	6 50
Fleur supérieure	6 50	6 65	6 17
Fleur de campagne, quintal	3 15	3 25	2 80
Mouton, par livre	0 08	0 10	0 09
Porc frais	0 08	0 09	0 09
Lard, par 100 livres	7 00	7 50	6 50
Beurre frais, par livre	0 18	0 20	0 20
Beurre salé	0 17	0 18	0 17
Œufs, par douzaine	0 18	0 22	0 20
Avoine, par minot	0 50	0 55	0 34
Orge	0 00	0 00	0 54
Pois	1 00	1 25	0 89
Poules, par couple	0 70	0 80	0 50
Dindes	2 00	3 00	2 00
Oies	1 25	1 50	1 00
Sucre d'érable, par livre	0 08	0 09	0 09
Patates, par minot	0 25	0 30	0 25
Onions, par quart	3 75	4 00	2 50
Pommes, par quart	3 00	4 00	3 00
Bois franc, érable, 2 1/2 pieds	4 00	4 40	6 00
Épingle rouge	3 00	3 50	5 00
Bois mûre	2 50	3 00	4 75
Paille par 100 bottes	4 00	5 00	7 00
Foin	9 50	10 00	12 00

Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Mille	Heure	Mille	Heure
Riv. du Loup	1.00	4.00	1.00	4.00
L'Ange	2.00	4.00	2.00	4.00
St. André	3.00	4.00	3.00	4.00
St. Jean	4.00	4.00	4.00	4.00
St. Michel	5.00	4.00	5.00	4.00
St. Basile	6.00	4.00	6.00	4.00
St. Pierre	7.00	4.00	7.00	4.00
St. Louis	8.00	4.00	8.00	4.00
St. Charles	9.00	4.00	9.00	4.00
St. Jean	10.00	4.00	10.00	4.00
St. Basile	11.00	4.00	11.00	4.00
St. Michel	12.00	4.00	12.00	4.00
St. Pierre	13.00	4.00	13.00	4.00
St. Louis	14.00	4.00	14.00	4.00
St. Charles	15.00	4.00	15.00	4.00
St. Jean	16.00	4.00	16.00	4.00
St. Basile	17.00	4.00	17.00	4.00
St. Michel	18.00	4.00	18.00	4.00
St. Pierre	19.00	4.00	19.00	4.00
St. Louis	20.00	4.00	20.00	4.00
St. Charles	21.00	4.00	21.00	4.00
St. Jean	22.00	4.00	22.00	4.00
St. Basile	23.00	4.00	23.00	4.00
St. Michel	24.00	4.00	24.00	4.00
St. Pierre	25.00	4.00	25.00	4.00
St. Louis	26.00	4.00	26.00	4.00
St. Charles	27.00	4.00	27.00	4.00
St. Jean	28.00	4.00	28.00	4.00
St. Basile	29.00	4.00	29.00	4.00
St. Michel	30.00	4.00	30.00	4.00
St. Pierre	31.00	4.00	31.00	4.00
St. Louis	32.00	4.00	32.00	4.00
St. Charles	33.00	4.00	33.00	4.00
St. Jean	34.00	4.00	34.00	4.00
St. Basile	35.00	4.00	35.00	4.00
St. Michel	36.00	4.00	36.00	4.00
St. Pierre	37.00	4.00	37.00	4.00
St. Louis	38.00	4.00	38.00	4.00
St. Charles	39.00	4.00	39.00	4.00
St. Jean	40.00	4.00	40.00	4.00
St. Basile	41.00	4.00	41.00	4.00
St. Michel	42.00	4.00	42.00	4.00
St. Pierre	43.00	4.00	43.00	4.00
St. Louis	44.00	4.00	44.00	4.00
St. Charles	45.00	4.00	45.00	4.00
St. Jean	46.00	4.00	46.00	4.00
St. Basile	47.00	4.00	47.00	4.00
St. Michel	48.00	4.00	48.00	4.00
St. Pierre	49.00	4.00	49.00	4.00
St. Louis	50.00	4.00	50.00	4.00

AVIS AUX MEUNIERIS

Le soussigné étant le seul agent, dans le District de Québec, pour la vente et le placement du *Smutt* et du *Séparateur* breveté de MM. *Hovas, Babcock & Co. des Etats-Unis*, pourra expédier sur demande un dessin de leurs machines avec une copie des certificats de l'Honorable Elzéar Dionne et autres, pour qui il en a placé dans leurs moulins. Toutes les commandes devront être adressées au soussigné, à la Rivière-Ouelle, et seront exécutées au plus vite.

ALPHÉE DECHÈNE.

Rivière-Ouelle, octobre 1871.

CERTIFICATS

Nous certifions que les séparateurs de *Hovas Babcock & Co.* placés dans divers moulins, par M. *Alphée Dechêne*, sont préférables aux anciens *smutt* ou *séparateurs*, qu'ils n'endommagent point les grains qui sont triés net et qu'ils n'exigent point plus de force ni d'espace, et que leur grande utilité est dans un nettoyage parfait des grains, soit pour en faire de la semence, soit pour les mouler.

LUC LÉVELLIER.
E. DIONNE.